

**Plantes vivantes et produits de la floriculture**

**Notes.**

- 1.- Sous réserve de la deuxième partie du n° 06.01, le présent Chapitre comprend uniquement les produits fournis habituellement par les horticulteurs, les pépiniéristes ou les fleuristes, en vue de la plantation ou de l'ornementation. Sont, toutefois, exclus de ce Chapitre, les pommes de terre, les oignons potagers, les échalotes, les aulx potagers et les autres produits du Chapitre 7.
- 2.- Les bouquets, corbeilles, couronnes et articles similaires sont assimilés aux fleurs ou aux feuillages des n°s 06.03 ou 06.04, et il n'est pas tenu compte des accessoires en autres matières. Toutefois, ces positions ne couvrent pas les collages et tableaux similaires du n° 97.01.

N° de position	Code du S.H.	
<b>06.01</b>		<b>Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif, en végétation ou en fleur; plants, plantes et racines de chicorée autres que les racines du n° 12.12.</b>
	0601.10	- Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif
	0601.20	- Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur; plants, plantes et racines de chicorée
<b>06.02</b>		<b>Autres plantes vivantes (y compris leurs racines), boutures et greffons; blanc de champignons.</b>
	0602.10	- Boutures non racinées et greffons
	0602.20	- Arbres, arbustes, arbrisseaux et buissons, à fruits comestibles, greffés ou non
	0602.30	- Rhododendrons et azalées, greffés ou non
	0602.40	- Rosiers, greffés ou non
	0602.90	- Autres
<b>06.03</b>		<b>Fleurs et boutons de fleurs, coupés, pour bouquets ou pour ornements, frais, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparés.</b>
		- Frais :
	0603.11	-- Roses
	0603.12	-- Œillets
	0603.13	-- Orchidées

N° de position	Code du S.H.	
	0603.14	-- Chrysanthèmes
	0603.15	-- Lis ( <i>Lilium spp.</i> )
	0603.19	-- Autres
	0603.90	- Autres
<b>06.04</b>		<b>Feuillages, feuilles, rameaux et autres parties de plantes, sans fleurs ni boutons de fleurs, et herbes, mousses et lichens, pour bouquets ou pour ornements, frais, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparés.</b>
	0604.20	- Frais
	0604.90	- Autres

---